Recensement de la population : la CGT et la Ligue des droits de l'Homme contestent auprès de la CNIL l'introduction récente du lieu de naissance des parents dans les formulaires

20/10/2023 à 12h37



Un courrier [a été] transmis par la Ligue des droits de l'Homme et la CGT à la Cnil pour contester l'introduction du lieu de naissance des parents dans le bulletin individuel de recensement en faveur de laquelle la commission Démographie et questions sociales du Cnis s'est prononcée (NDR : favorablement) l'an dernier.

Synthèse du Bureau du Conseil national de l'information statistique du 10 octobre 2023

Merci à MP